EPREUVE SPÉCIALE DE POURSUITE À VUE SUR LEURRE

HIPPODROME D'ARNAC-POMPADOUR

Dans le cadre du rassemblement des lévriers

Organisé par LE COURSING DES LEVRIERS DES HAUTS DE FRANCE

Sous l'égide de l'Association Canine Territoriale de Corrèze

DIMANCHE 11 SEPTEMBRE 2022

Aux confins de la Dordogne et de la Haute-Vienne, à mi-distance de Brive-La-Gaillarde et de Limoges, le Pays de Pompadour est identifié comme LA Cité des Chevaux de la Corrèze et de la Région Limousin. Berceau de la race Anglo-Arabe, Pompadour accueille le Haras national et un hippodrome de courses de galop (plat et obstacles) très réputé. Chacun trouvera un intérêt à découvrir le Pays de Pompadour : gastronomie (pommes Golden AOP, viande limousine, …), patrimoine (Château de Pompadour, Chapelle St Blaise et sa peinture monumentale d'André Brasilier, Chartreuse de Glandier - unique en Limousin,…), équitation, compétitions équestres de niveaux régional à international, balades, détente, paisibilité des lieux, …

Après le succès des années précédentes, nous vous invitons à venir nous rejoindre pour l'édition 2022

Un week-end exceptionnel dans un cadre prestigieux…

Exposition spéciale Lévriers

Soirée dîner-orchestre

Épreuve ''Spéciale'' de Poursuite à Vue sur Leurre.

Épreuve ayant valeur de Ch. pour les Greyhounds et les PLI (Si + de 10 partants)

Challenge Standard-Performance (entre l'exposition et l'épreuve de PVL)

Renseignements : Coursing des Lévriers des Hauts de France : janiaud.isabelle@hotmail.fr – Tel : 06-75-86-32-49

TECHNIQUE :

Partie technique et BPV assurés par le **C**oursing **C**lub de la **C**ote d'**A**mour
Circuit fermé
Terrain : prairie naturelle - Distances réglementaires à chaque race
Muselière obligatoire

Jury

Juge : Serge WILLERS & Christian MAGRÉ

Conducteurs techniques : Agréés

RÈGLEMENT :

Sous le règlement des Épreuves de Poursuite à Vue sur
Leurre de la Société Centrale Canine

Dépôt des carnets :

samedi de 14h30 à 17h30 au sein de l'exposition
dimanche de 07h30 à 08h00 au secrétariat de l'hippodrome
Dépôt des carnets clos dimanche à 08h00

Contrôle paddock course à 08h15

Passage des BPV - inscriptions - s.serinet@orange.fr - 06.84.18.17.26

Valeur de championnat si le quota est atteint
Greyhound et PLI
Minimum de 10 partants par race et 2 par sexe

Inscriptions :

- Par courrier à :
Mme Isabelle OBERT - 24 rue Orange
62600 BERCK-PLAGE
- Par internet :
janiaud.isabelle@hotmail.fr
- Règlement par chèque ou par virement

IBAN : FR76 1670 6000 7416 3803 8060 882

Clôture des inscriptions :

* Par courrier le 4 septembre 2022 (Date de réception).
* Par internet le 5 septembre 2022 (Minuit)

ÉPREUVE DE POURSUITE A VUE SUR LEURRE

Feuille d'engagement

Sous l'égide de l'Association Canine Territoriale

CLUB	COURSING DES LEVRIERS DES HAUTS DE FRANCE						
LIEU	HIPPODROME DE ARNAC-POMPADOUR	**DATE**	**du**	11/09/2022	**au**		

Nom du propriétaire (en majuscules) :			**Licence SCC N° :**		
Adresse :					
Code Postal :		Ville :		Pays :	
Tél. :		Mail :			

Important : si le N° de licence et ou le N° FAPAC sont erronés, ou absents, le palmarès du lévrier ne sera pas homologué

CLASSE D'ENGAGEMENT

OUVERTE Ouverte à tous les lévriers titulaires d'un BPV et possesseur d'un carnet de travail PVL accompagné de l'attestation de validité ou d'une licence internationale.
Classe avec attribution du CACP.

VÉTÉRAN Réservée aux lévriers possesseurs d'un carnet de travail PVL ou d'une licence internationale, âgés de 6 ans au moins au 1er janvier de l'année en cours et de 8 ans révolus à la fin de la saison. Classe sans attribution du CACP.

C.H.C. Ouverte à tous les lévriers, conformément au règlement – Classe sans attribution de qualificatif.

OUVREUR Engagement préalable obligatoire - Réservé uniquement à un lévrier licencié.

DROITS D'INSCRIPTION

Classe : **OUVERTE** : 1er lévrier : 20 € - 2ème lévrier : 15 € - 3ème lévrier et par suivant : 10€
Classes : **VÉTÉRAN – CHC** : 13 € sans tarif dégressif.
Ouvreur : 10 €
Pour les Greyhounds et les PLI (Épreuve ayant valeur de championnat de France).
Classe : **OUVERTE et VÉTÉRAN** : 1er lévrier : 30 € - 2ème lévrier : 25 € - 3ème lévrier et par suivant : 20€
Classes : **CHC** : 13 € sans tarif dégressif.
Ouvreur : 10 €

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Pour avoir le droit de participer, le lévrier doit :

- Appartenir à un propriétaire à jour de sa licence Société Centrale Canine (SCC)
  Etre enregistré auprès du service « référencement LOF de la SCC » (sauf pour la classe Hors Catégorie) et avoir un N° FAPAC.
- Avoir sa participation payée à l'inscription (joindre par chèque le montant de vos engagements).
- Être à jour de ses vaccinations conformément à la réglementation en vigueur.
- Ne pas être sous le coup d'une disqualification pour attaque en course.
- Avoir un carnet de travail PVL, être titulaire du BPV et être en possession du carton coloré (lévrier français) ou être en possession d'une licence internationale de PVL (lévriers étrangers).
- ***Tout propriétaire de lévrier ayant fait une déclaration de sinistre lors d'une épreuve antérieure devra fournir un certificat vétérinaire autorisant à nouveau la participation à une épreuve PVL. A défaut l'engagement ne sera pas validé.***

ATTESTATION

Je déclare sincère et véritables les renseignements figurant sur mon engagement. J'accepte d'une façon absolue et sans réserve tous les articles des règlements généraux de la cynophilie édités par la SCC. Je déclare sincères et véritables les renseignements ci-dessus. J'exonère la SCC et le club de toutes responsabilités du fait d'accidents (blessures, morsures, vol, maladie, dommages divers) survenant à mon lévrier, ou à moi-même, ou causé par lui. Je certifie sur l'honneur que mon lévrier et/ou mon chenil ne sont pas, à ma connaissance, atteint de maladies contagieuses au jour où est signé cet engagement, et m'engage à ne pas le présenter si de telles maladies venaient à se déclarer d'ici au jour de l'épreuve. Je déclare, en outre, ne faire partie d'aucune Société ou Club dissident de la SCC, ni d'aucun organisme non reconnu par la FCI. En cas de fausse déclaration j'accepte, d'ores et déjà, de me voir appliquer les sanctions prévues au règlement.

Fait à : Le : Signature :

DÉTAIL DES LÉVRIERS ENGAGÉS

Nom du chien				N° FAPAC	
Race :				Mâle ☐	Femelle ☐
Date de Naissance :		N°LOF		IDENTIFICATION	
PERE			MERE		
BPV obtenu le		CLUB		Expert Qualificateur	
NOM DU PRODUCTEUR					
TOISE MEDIANE		POIDS		N° DE CARNET	

Classe d'Engagement **OUVERTE** ☐ **C.H.C.** ☐ **VÉTÉRAN** ☐ **OUVERTURE piste** ☐

Nom du chien				N° FAPAC	
Race :				Mâle ☐	Femelle ☐
Date de Naissance :		N°LOF		IDENTIFICATION	
PERE			MERE		
BPV obtenu le		CLUB		Expert Qualificateur	
NOM DU PRODUCTEUR					
TOISE MEDIANE		POIDS		N° DE CARNET	

Classe d'Engagement **OUVERTE** ☐ **C.H.C.** ☐ **VÉTÉRAN** ☐ **OUVERTURE piste** ☐

Nom du chien				N° FAPAC	
Race :				Mâle ☐	Femelle ☐
Date de Naissance :		N°LOF		IDENTIFICATION	
PERE			MERE		
BPV obtenu le		CLUB		Expert Qualificateur	
NOM DU PRODUCTEUR					
TOISE MEDIANE		POIDS		N° DE CARNET	

Classe d'Engagement **OUVERTE** ☐ **C.H.C.** ☐ **VÉTÉRAN** ☐ **OUVERTURE piste** ☐

Nom du chien				N° FAPAC	
Race :				Mâle ☐	Femelle ☐
Date de Naissance :		N°LOF		IDENTIFICATION	
PERE			MERE		
BPV obtenu le		CLUB		Expert Qualificateur	
NOM DU PRODUCTEUR					
TOISE MEDIANE		POIDS		N° DE CARNET	

Classe d'Engagement **OUVERTE** ☐ **C.H.C.** ☐ **VÉTÉRAN** ☐ **OUVERTURE piste** ☐

CHALLENGE ''STANDARD-PERFORMANCE''

Il sera mis en jeu un Challenge ''Standard-Performance'' entre l'exposition ''Spéciale'' lévriers du samedi 10 septembre et de la PVL ''Spéciale'' du 11 septembre 2022 à ARNAC-POMPADOUR.

QUALIFICATIF (EXPOSITION et PVL)

1er EXCELLENT	30 points
2ème EXCELLENT	26 points
3ème EXCELLENT	22 points
4ème EXCELLENT	20 points
EXCELLENT	15 points
TRÈS BON	10 points
BON	5 points

BONUS

CACS et ou BOB	10 points
CACP	10 points
RCACS et ou BOS	5 points
RCACP	5 points

Participants par race à l'exposition :
À la PVL par race (mixte) ou par sexe :

1 à 5 =	0 point
6 à 10 =	3 points
Supérieur à 10 =	5 points

LAURÉATS :

3 lauréats (Médailles : or, argent et bronze)

Récompenses du challenge :

1- Engagements offerts (tarif du premier lévrier) pour l'exposition et la PVL 2023 pour un lévrier appartenant au propriétaire du lauréat 2022. Ces engagements gagnés ne sont pas cessibles.

2- Un lot sera remis sur le ring d'honneur 2023 au propriétaire qui présentera le lévrier gagnant au public.

3- Publication sur les supports du club de race

Le classement sera diffusé environ un mois après l'événement.

STATIONNEMENT

Sur le parking des vans de l'hippodrome
Uniquement le jour le l'épreuve et sur réservation
(Réservé aux engagés à l'épreuve de PVL)

Possibilité de parking pour camping-cars et caravanes sur le site des haras 'Espace Thalian'
Réservation auprès de M. Christian MAGRÉ

06 08 92 98 54 ou belouyeva@orange.fr

Consulter pour les campings le site de l'office de tourisme
http://www.pompadour-tourisme.fr/se-loger/camping#!/page/1
http://www.pompadour-tourisme.fr/pratique/l-office-de-tourisme

buvette et petite restauration à l'hippodrome le dimanche

Petit déjeuner

Sandwiches variés et végétariens

Croque-monsieur

Crêpes etc...

FORMULAIRE DE RÉSERVATION
D'UN STAND ou PUBLICITÉ CATALOGUE
HIPPODROME DE POMPADOUR –POURSUITE à VUE sur LEURRE
Dimanche 11 Septembre 2022

Nom : ..... Prénom : .....

Raison sociale : .....

Adresse postale : .....

N° téléphone : ..... adresse email : .....

Tarif de l'emplacement du stand ☐ **50€**

Description des marchandises à vendre : .....

Tarif publicité sur catalogue format A4

☐ **1/4 page** quadri	**30 € TTC**	☐ **1/2 page** quadri	**50 € TTC**
☐ **page entière**	**110 € TTC**	☐ **4° couverture**	**200 € TTC**

Envoyer le texte MIS EN PAGE (format pdf ou jpeg)

et le bulletin réservation accompagné de son règlement à :

Club des Lévriers des Hauts de France
OBERT Isabelle
24 – Rue Orange
62600 – BERCK-PLAGE
Avant le 1er Septembre 2022

ACCES :

Accès :

L'hippodrome de Pompadour se situe dans le région Limousin, dans le département de la Corrèze, dans le canton de Luberasc. Pour y parvenir, empruntez l'autoroute A 20 et quittez la à la sortie n°44 à Beausoleil (ensuite empruntez la D 902 jusqu'à Lubersac et la D 901 jusqu'à Pompadour) ou à la sortie n°45 au rond point des Balladours (puis rejoingnez Vigeois par la D 3 puis Pompadour par la D7

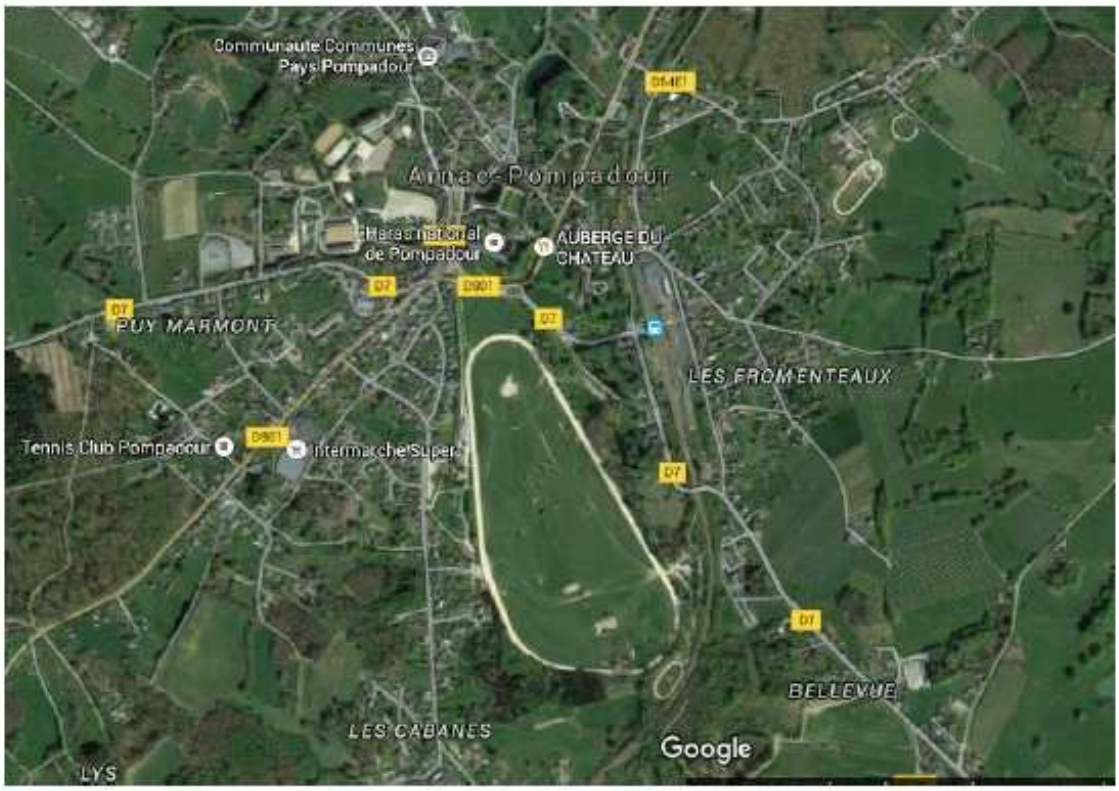

HEBERGEMENTS HOTELS et GITES à proximité :

http://www.pompadour-tourisme.fr/pratique/l-office-de-tourisme